

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA
SERIE III

1919

TOME XIII

Un hydrographe du roi à Québec

Jean-Baptiste-Louis Franquelin

par

M. Pierre-Georges Roy, M.S.R.C.

OTTAWA

IMPRIMÉ POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

1920

Un hydrographe du roi à Québec: Jean-Baptiste-Louis Franquelin

Par M. PIERRE-GEORGES ROY, M.S.R.C.

(Lu à la réunion de mai 1919)

Jean-Baptiste-Louis Franquelin était né entre 1651 et 1653 à Saint-Michel de Villebernin, paroisse de l'archevêché de Bourges, du mariage de Guillaume Franquelin et de Catherine Vitas.

Nous ne savons pas exactement en quelle année il passa dans la Nouvelle-France. Dans sa carte de l'Amérique Septentrionale datée de 1688, il écrit: "le tout fidèlement dressé conformément aux observations que l'auteur a faites lui-même pendant plus de 16 années . . ." Si l'on peut se fier à cette vague indication, Franquelin serait donc arrivé dans la Nouvelle-France en 1672, à l'âge de vingt-un ou vingt-deux ans.

De 1672 à 1678, toutefois, nous ne trouvons aucune mention de lui dans la correspondance des gouverneurs ou des intendants. En 1678, l'on voit, pour la première fois, son nom comme hydrographe au pied d'une carte pour servir à l'éclaircissement du papier terrier de la Nouvelle-France.

Trois ans plus tard, en 1681, on fait le recensement nominal de la Nouvelle-France et le recenseur nous apprend que Franquelin, âgé de 30 ans, non marié, habite avec Jean Juchereau de la Ferté à la basse-ville de Québec.¹

En 1683, il envoie au ministre de Seignelay son *Plan géométrique de la basse-ville de Québec*, et joint à ce plan un petit exposé intitulé "Mémoire à Monseigneur le marquis de Seignelay pour l'augmentation de la basse-ville de Québec," dans lequel il dit: "L'augmentation de la basse-ville de Québec, qui est la capitale de la Nouvelle-France, estant ce qui se peut faire de plus avantageux dans le dit pays tant pour attirer de nouveaux habitans dans la dite ville et la rendre plus marchande, que pour la mettre en estat par l'abondance du peuple de résister aux efforts de ceux qui pourraient estre capables de faire des entreprises contre cette colonie la dite basse ville estant bornée d'un costé par une coste fort élevée, et de l'autre par le fleuve de Saint-Laurent, M. de Meulles, intendant de justice, police et finance de Canada, n'a trouvé qu'un moyen, mais très facile pour faire cette augmentation, qui est de prendre un espace qui se découvre à basse marée de deux cens toises de long d'un costé et de cent toises pour le

¹ Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, vol. IV, p. 55.

retour qui rend (sic) au Sault-matelot et de quatre vingtz de large depuis la coste jusque à la dite basse marée, comme il se peut voir sur le plan cy joint, au bout duquel espace on bornerait la rivière par une digue ou muraille de la haulteur de douze pieds sur huit pieds d'épaisseur par en bas, qui se réduirait à trois pieds par le hault. Cette muraille arrestant la marée donnerait lieu aux habitans de prendre des places pour les bastir et la ville se trouverait par ce moyen augmentée de plus d'un tiers et se fortifierait beaucoup, puis-que mesme au bout des dites deux cens toises il y aurait un éperon où on pourrait monter vingt pièces de canon. Cette dépense peut aller à trente mille livres. Si Sa Majesté veut l'entreprendre, elle aura toutes les places qu'elle réunira à son domaine: que si elle ne veut pas entrer dans cette proposition, mon dit sieur de Meulles s'oblige de faire la dite digue ou muraille à ses frais et dépens, s'il plaist à Monseigneur le Marquis de luy obtenir un arrest de concession de toutes les places vacantes et non basties contenues dans le dit pays, luy faire accorder dix milles livres par sa Majesté une fois payée et l'entrée franche au dit pays de trente tonneaux de vin et de quinze tonneaux d'eaux de vie pour les ouvriers."

Dans une lettre du gouverneur de la Barre au ministre de Seignelay du 4 novembre 1683, nous lisons: "J'ai envoyé un exprès à New-York, à Manatte et Orange et j'ay écrit à Boston, mon envoyé n'a rien fait parceque le sieur Dunken, nouveau gouverneur catholique, que le duc d'York y envoie, n'estait pas encore arrivé, et que mon homme l'a attendu deux mois avec assés de dépenses dont j'ai deschargé le Roy par les moyens les plus doux: Je luy ay écrit depuis peu par des Sauvages affidés dont je n'ay encore de réponse. Les Anglais de la Baye d'Hudson ont attiré cette année beaucoup de nos Sauvages du Nord, ce qui a fait qu'ils ne sont point venus en traitte à Montréal. Comme ils ont sçues que Dulut arrivait par des exprès qu'il les a envoyés en se jettant dans Missilimakinac, ils luy ont mandé qu'il vint visiter et qu'ils se joindraient à luy pour empêcher tous les autres d'y plus aller; si je bouche ce passage, comme je l'espère et qu'il est absolument nécessaire, les Anglais de cette Baye excitant les Sauvages contre nous et où le sr Dulut peut seul apporter le calme. Je prendrai des mesures avec seux de la Neuve-York qui me paraissaient fort contents de moy, mais qui voudraient un ordre du duc d'York pour me rendre mes déserteurs criminels. Je juge par l'état des affaires d'Europe qu'il est important de mesnager cette nation et je m'y attacherai fortement. Ce qui me vient présentement de ce côté mérite une explication entière et pour cela je vous envoie une relation séparée de ma despêche, laquelle avec la carte que je vous fais faire du

pays vous donnera une parfaite connaissance de toutes choses et le moyen d'en entretenir Sa Majesté. Le garçon qui fait ces cartes est un nommé Franquelin aussi habile de la main qu'il y en ait en France, mais il est extrêmement pauvre et qui aurait besoin d'un peu de secours de la part de Sa Majesté comme un ingénieur. Il travaille à une carte très juste du pays que je vous enverrai l'année prochaine en son nom, pendant que je le ferai subsister par quelques petits secours"¹

Le marquis de Denonville, successeur de M. de la Barre au gouvernement de la Nouvelle-France, ne tarda pas, lui aussi, à se rendre compte des services que Franquelin pouvait rendre à la colonie. Le 13 novembre 1686, il écrivait au ministre: "Je croirais encore Monseigneur, qu'il serait d'une utilité fort grande au service du Roi d'avoir ici un maître pour montrer les premiers principes de la navigation. Je crois que l'on trouverait ici de bons sujets. Il y a ici un homme très capable d'enseigner nommé Franquelin, qui fait des cartes ici. Il sait bien de bonnes choses. Il serait très utile que vous eussiez la bonté de lui faire donner quelque subsistance. Il enseignerait à écrire, à dessiner, la navigation et l'arithmétique. Nos Canadiens ont assez de dispositions à être bons pilotes, en leur donnant le moyen d'apprendre."

M. de Denonville ajoutait: "Les Canadiens sont tous grands, bien faits et bien plantés sur leurs jambes, accoutumés dans les nécessités à vivre de peu, robustes et vigoureux, mais fort volontaires et légers, et portés aux débauches. Ils ont de l'esprit et de la vivacité."²

Le ministre se rendit à la suggestion de M. de Denonville et fit nommer Franquelin hydrographe du roi à Québec aux appointements de quatre cents livres par année.³ Son brevet de nomination n'a pas été conservé mais nous croyons qu'il fut signé par le roi dans les premiers mois de 1687. On croit généralement que Franquelin fut nommé hydrographe en 1686. Comme la lettre M. de Denonville est datée du 13 novembre 1686 il est plutôt probable que la nomination eut lieu au printemps de 1687.

Dans un résumé de la correspondance officielle du Canada de 1687, on lit:

"Le Sr Franquelin remercie de l'emploi d'hydrographe qu'on lui a donné. Il représente qu'étant obligé d'avoir un logement qui lui

¹ Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 6.

² Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 8.

³ L'hydrographie, écrit Mgr Gosselin, c'est l'étude de cette partie de la géographie qui concerne l'art de la navigation. (*L'instruction au Canada sous le régime français*, p. 332.)

coûte cent écus par an, pour avoir un grand lieu où il puisse donner des leçons et n'ayant que 400 livres d'appointements il aura peine à subsister mais cependant qu'il s'appliquera de son mieux à l'instruction des écoliers."¹

Dans une lettre adressée à M. de Lamet, curé de Saint-Eustache de Paris, par le Père Chabaud, missionnaire, et datée de Kébec le 29 novembre 1688, nous voyons qu'à l'automne de 1688 Franquelin passa en France.

"Monsieur Franquelin, notre mathématicien, va à la cour; il emporte une carte considérable que vous pourrez voir chez M. de Segnelé."² C'est pendant le séjour en France de l'habile cartographe, en mars 1689, qu'il soumit au ministre deux mémoires qui prouvent que, dès cette époque, il était préoccupé de cette rivière de l'ouest à la recherche de laquelle notre Varenne de la Vérandrye devait, quelques années plus tard, consacrer sa vie.

Le premier mémoire de Franquelin était intitulé: "Mémoire pour informer Monseigneur de l'importance qu'il y a de tirer des lignes justes sur les limites des terres qui appartiennent au Roy dans la Nouvelle-France, planter des bornes, arborer les armes de Sa Majesté et en faire une carte bien fidelle."

"Il est important de faire attention, écrivait-il, que les étrangers se mettent insensiblement en possession de ce qui appartient au Roy, et si on les souffre plus longtemps la colonie et le commerce se détruiront. Un des moyens pour l'empêcher, est d'envoyer une personne qui puisse tirer des lignes justes et former des limites en plantant des bornes avec les armes de sa Majesté, comme Mon sr le marquis de Denonville et Mon sr de Champigny l'ont projeté.

"On pourrait faire mouler à Rochefort une douzaine ou deux de plaques de cuivre dans lesquelles les armes de sa Majesté seraient d'un costé et l'inscription qu'il plairait à Monseigneur d'ordonner de l'autre, ce qui se ferait à peu de frais.

"Il semblerait qu'il serait assez nécessaire de diviser ce grand terrain en provinces auxquelles on donnerait des limites et des noms français stables et permanens aussy bien qu'aux rivières et aux lieux particuliers, en abolissant tous les noms sauvages qui ne font que de

¹ Archives des affaires étrangères, Amérique, tome II. Franquelin résidait à Québec dans une maison qui appartenait à Philippe Gaultier de Comporté, "size en la haute-ville, joignant d'un côté le clos des messieurs du Séminaire et de l'autre côté la rue qui va à l'Hôpital." Il payait cent trente cinq livres par année de loyer, (Bail de maison de Gaultier de Comporté à Franquelin, acte de Genaple, notaire à Québec, 13 novembre 1686.)

² Bibliothèque nationale, mss fr. Nouv. acq. n° 2610.

la confusion parce qu'ils changent très souvent et que chaque nation nomme les lieux et les rivières en sa langue, ce qui fait qu'une mesme chose a toujours divers noms.

"Ce travail non seulement rendrait les cartes plus intelligibles, mais confirmerait encore la possession des pais qui y seraient contenus.

"On pourrait faire des cartes particulières de ces provinces, en grand point, bien justes et bien fidelles avec des avertissemens qui marqueraient la qualité des terres, leur climat et leurs autres propriétés.

"Monsieur le marquis de Denonville et Monsieur de Champigny ont fait promettre au Sr Franquelin de commencer cet ouvrage à son retour en France parce qu'il est le seul dans ce pais qui ait acquis par son travail de plusieurs années les connaissances nécessaires pour y réussir.

"S'il plaist à Monseigneur de considérer l'utilité de cette entreprise, qui dans une si grande étendue de pais, ne peut estre que bien rude et bien pénible, il supplie très humblement Sa Grandeur de luy en faire expédier la commission en luy en accordant les mesmes appointemens qu'aux ingénieurs de Canada et luy continuant les siens parce qu'il faudra qu'il entretienne un dessinateur à Québec pour mettre ses ouvrages au net affin qu'il les puisse envoyer tous les ans."

Le second mémoire du même, présenté au ministre quelques semaines plus tard, portait pour titre: "Additions au mémoire que Franquelin, hydrographe du roy à Québec, a présenté à Monseigneur, touchant l'importance qu'il y a de planter des bornes, arborer les armes du Roy et tirer des lignes sur les limites des terres qui appartiennent à Sa Majesté dans la Nouvelle-France."

"On aurait peú, disait Franquelin dans ce nouveau mémoire, commencer cette entreprise du côté des colonies anglaises qui joignent le pays des Iroquois, sans que la conjuncture des affaires y pourra peut estre apporter quelques difficultez. Mais, comme il n'est pas moins important de faire la mesme oppération vers la baye du Nord, on peut y travailler du moins, avec autant d'utilité et mesme avec plus de fruit en voicy quatre raisons.

"La première que les Anglais n'ayant point encore pénétré dans les terres qui sont au couchant de cette baye, il serait à propos avant qu'ils y pénétrassent, d'en aller prendre possession, en y plantant des bornes et y arborant les armes de sa Majesté.

"La seconde, que l'on prendrait de bonnes et entières connaissances des lacs des Apsiniboels, des Christinaux et d'autres lacs d'où les Anglais tirent toutes les pelleteries qu'ils traitent au port Bourbon nommé par eux port Nelson.

"La troisième, que les nations de ce continent sont fort dociles et aiment beaucoup mieux les Français que les Anglais, et qu'ainsi il serait aisé de les détourner du port Nelson pour nous les attirer dans nos postes; et par conséquent profiter de ce commerce. Ce qui détruirait entièrement la traite des dits Anglais et les contraindrait absolument d'abandonner avant qu'il fust trois ou quatre ans.

"La quatrième, que l'on pourrait sçavoir, s'il est vray comme les sauvages l'assure (sic) qu'il y a une grande rivière dans le lac des Assiniboels qui coule vers le nord ouest, par où ce même lac se décharge parce que si cela estait, on pourrait connaître s'il y a un passage dans le nord, à la mer de l'ouest, comme on l'a plusieurs fois tenté par mer, ou bien on examinerait si cette rivière est navigable et si elle a quelque bon havre à son embouchure, car pour lors il semblerait qu'il serait beaucoup plus avantageux qu'il n'y eust point de passage, à cause des étrangers qui auraient le mesme avantage que nous s'il y en avait un, outre que le commerce qu'on ferait par le moyen de cette rivière serait très utile et très profitable au pays, quoy qu'il s'y rencontrast des difficultez pour le transport des marchandises: parce que ces mesme difficultez donneraient lieu au peuple de faire les colonies pour faciliter les voitures, les quels se sentant attirés par l'espérance de quelque gain et par des salaires reglez et asseurez s'avanceraient dans des terres qui demeureront encore longtems incultes sans cela."¹

Le 1er mai 1689, Sa Majesté autorisait MM. de Denonville et Bochart Champigny à remplacer le sieur de Villeneuve, ingénieur du Roi dans la Nouvelle-France, par M. Franquelin, s'ils le croyaient capable."²

Quelques semaines plus tard, le 24 mai 1689, le roi ordonnait à MM. de Denonville et Bochart Champigny de donner à Franquelin, qui retournait dans la Nouvelle-France pour faire la carte des parties du nord de l'Amérique, tout le secours dont il aurait besoin.³

Franquelin était plutôt un cartographe qu'un ingénieur. Peut-être refusa-t-il la charge d'ingénieur que lui offrait le roi? Une chose certaine c'est qu'il ne remplaça pas l'ingénieur Villeneuve puisque le 1er mars 1693, Jacques Levasseur de Neré était nommé ingénieur du Roi dans la Nouvelle-France "pour remplacer M. Villeneuve."

¹ Nous empruntons les deux mémoires de Franquelin donnés ici à l'important ouvrage de M. HARRISSE, *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France*.

² Richard, *Supplément au Rapport du Dr Brymner sur les Archives Canadiennes*, 1899, p. 274.

³ Richard, *Supplément au Rapport du Dr Brymner sur les Archives Canadiennes*, 1899, p. 275.

L'attaque de Phipps contre Québec et les malheurs des temps empêchèrent Franquelin de travailler comme il l'aurait voulu à l'importante carte que le ministre lui avait ordonnée de lever.

À l'automne de 1692, Franquelin s'embarquait de nouveau pour la France. Il fit la traversée sur le navire l'*Envieux*. Il se rendait en France, à la demande et sur l'ordre du gouverneur de Frontenac.¹

M. de Frontenac dit bien que c'est lui qui envoya Franquelin en France, mais il ne parle pas de la mission qu'il lui avait confiée.

Franquelin revint dans la Nouvelle-France dans l'été de 1694.

Dans un mémoire du Roi à MM. de Frontenac et Bochart Champigny non daté, mais de 1694, nous lisons: "Sa Majesté a bien voulu renvoyer le Sieur Franquelin pour servir en qualité d'hydrographe, il a donné un mémoire des choses qu'il propose de faire. Ils pourront y faire travailler dans un temps plus favorable, cependant Sa Majesté désire qu'ils s'appliquent à recueillir les observations qu'ils ont déjà faites pour en informer Sa Majesté et particulièrement pour ce qui concerne la navigation du fleuve Saint-Laurent afin de faire rectifier les cartes qui en ont été faites.

"Ils n'ont point satisfait suffisamment à ce qui leur a été si précisément ordonné par Sa Majesté pour les lieux de l'entrée et du fleuve Laurent où les vaisseaux partis de France pourraient se rassembler si les vaisseaux ennemis etaient dans ce fleuve et y recevoient des avis de leur part de l'estat du pays."²

Franquelin se rembarqua pour la France à l'automne de 1694 ou dans le premier vaisseau qui fit le trajet de Québec en France au printemps ou à l'été de 1695. Il ne devait pas revenir dans la Nouvelle-France.

Nous avons peu de renseignements sur lui après son départ de la Nouvelle-France. Il semble, toutefois, qu'il fut employé sous les ordres du célèbre Vauban probablement en qualité de dessinateur.

Sur la fin de 1696, on avait songé en France à reprendre le projet de conquête de la Nouvelle-York conçu par M. de Callières en 1689. Le 16 janvier 1697, M. de Chevry, qui avait longtemps servi en France et en Acadie avec la réputation d'un bon officier d'infanterie, écrivait à M. de Lagny: "Je vous envoie, Monsieur, le sieur Franquelin, avec le brouillon du plan de la baie et de la ville de Boston, dont, malgré ses occupations pressées, il promet une copie régulière dans mardi prochain. Il a chez lui la carte des côtes depuis Pentagouet jusques à cette baie, et depuis cette baie jusques à Manhatte, et le plan de cette ville et de ses environs. Je vous supplie de l'écouter

¹ *Jugements du Conseil Souverain*, vol. III, p. 737.

² Archives du Canada, série B., vol. 171, folio 196.

afin qu'il nous tienne parole, car monsieur de Vauban ne lui laisse guère de temps. Si les bureaux venaient ici aujourd'hui, on pourrait toujours faire voir ce brouillon à Monsieur Phelipeaux et à monsieur de la Touche."¹

Dans l'été de 1700, Louis Jolliet, qui avait succédé à M. Franquelin comme hydrographe du roi à Québec, décédait obscurément à l'île d'Anticosti ou sur la côte du Labrador. Quelques mois plus tard, le 18 mai 1701, Franquelin était de nouveau nommé hydrographe du roi à Québec,² mais ne se pressait pas de venir occuper son poste.

Le 5 octobre 1701, MM. de Callières et Bochart Champigny écrivaient au ministre: "Le sieur Franquelin à qui Sa Majesté a accordé la place de maître d'hydrographie, vacante par la mort du sieur Jolliet, ne doit pas venir cette année en ce pays, quoiqu'il en ait reçu les appointements. Comme les Jésuites ont continué cette école à Québec depuis la mort du sieur Jolliet et qu'ils en tiennent même une à Montréal dans l'espérance qu'ils pourraient avoir cette place, nous croyons, Mgr, qu'il y aurait de la justice qu'ils en reçussent les appointements pendant une année qu'ils ont enseigné."³

Franquelin ne s'embarqua pas pour Québec et il fut remplacé dans sa charge d'hydrographe par Jean Deshayes qui était dans la Nouvelle-France depuis 1685. Nous ne connaissons pas les raisons qui empêchèrent Franquelin de revenir dans la Nouvelle-France, mais nous avons le droit de présumer que les dettes qu'il avait été obligées de contracter ici pour faire subsister ses enfants et ceux du premier mariage de sa femme ne furent pas étrangères à sa décision de rester en France. Pendant tout le temps de son séjour ici, il ne recevait que quatre cents livres d'appointements par année et avait vécu misérablement.

Le 7 août 1691, la prévôté de Québec le condamnait à payer aux héritiers de feu Hugues Cocheran dit Floridor une somme de douze cent cinquante six livres, six sols, huit deniers.⁴ Incapable de payer, harcelé par les huissiers qui faisaient des procédures comme pour augmenter à plaisir les frais, Franquelin fut obligé de s'adresser au Conseil Souverain afin d'obtenir un délai pour solder cette créance. Le 29 octobre 1691, le Conseil prenant en considération le départ prochain de Franquelin pour aller lever la carte des parties du nord de l'Amérique par ordre du roi, lui accordait surséance de dix-huit

¹ *Collection de manuscrits*, vol. II, p. 253.

² Richard, *Supplément au Rapport du Dr Brymner sur les Archives Canadiennes*, 1899, p. 340.

³ Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 19.

⁴ Franquelin avait emprunté cette somme le 7 octobre 1688. (Obligation devant Gilles Rageot, notaire à Québec.)

mois pour solder sa dette à condition qu'il paierait l'intérêt sur le tout.¹ Mais les créanciers de Franquelin étaient légion. Il n'avait pas plutôt obtenu un léger délai d'un de ses créanciers, qu'un autre entraînait en scène, le talonnant et lançant à ses trousses huissiers et procureurs, tous gens plutôt indifférents à la science . . . et aux savants. Le 21 juillet 1692, le Conseil Souverain prenant en pitié le malheureux hydrographe, lui accordait un même délai de dix-huit mois pour satisfaire ses créanciers généralement quelconques.²

Les requêtes présentées au Conseil Souverain par Franquelin pour être protégé contre ses créanciers n'ont malheureusement pas été conservées, mais le jugement du Conseil du 21 juillet 1692 prend la peine de noter que l'hydrographe du roi était tellement ennuyé par toutes ces procédures qu'il ne pouvait s'appliquer aux travaux si difficiles et si délicats qu'il avait entrepris.

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu découvrir l'endroit ni la date de la mort de Franquelin. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il mourut en France entre 1712 et 1730.³

Il avait épousé à Québec, le 4 février 1683, Elisabeth Aubert, veuve de Bertrand Chesné. La veuve Chesné avait lors de son second mariage huit enfants vivants, et son mari l'avait laissée avec de nombreuses dettes. Ce mariage mal assorti fut, croyons-nous, la cause de tous les malheurs de Franquelin.

Quoiqu'il en soit, le 1er avril 1693, le ministre donnait instruction à l'intendant Bochart Champigny d'accorder passage à madame Franquelin et à ses huit enfants sur le vaisseau du roi pour aller rejoindre son mari en France.⁴

Elle s'embarqua à l'automne de 1693 avec quelques-uns de ses enfants sur le vaisseau du roi, le *Corossol*, qui périt corps et bien en faisant route pour la France.⁵

Du mariage de Jean-Baptiste-Louis Franquelin et de Elisabeth Chesné étaient nés:

1. Marie-Jeanne Franquelin née à Québec le 18 février 1686. Probablement périée dans le naufrage du *Corossol* en 1693.

2. Geneviève-Marguerite Franquelin née à Québec le 20 juillet 1688. Probablement périée dans le naufrage du *Corossol* en 1693.

¹ *Jugements du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, vol. III, p. 580.

² *Jugements du Conseil Souverain*, vol. III, p. 669.

³ Dans l'acte de mariage de sa fille Elisabeth, à Québec, le 24 octobre 1712, le père est dit "vivant." Dans l'acte de mariage de son autre fille, Marie-Anne, à Québec, le 13 octobre 1730, il est dit "défunt."

⁴ Richard, *Supplément au Rapport du Dr Brynmner sur les Archives Canadiennes*, 1899, p. 291.

⁵ *Jugements du Conseil Souverain*, vol. III, p. 1008.

3. Marie-Anne Franquelin née à Québec le 11 septembre 1690. Mariée à Québec, le 13 octobre 1730, à Jacques Quesnel de Fonblanche, marchand bourgeois à Montréal.¹

4. Elisabeth Franquelin née à Québec le 23 août 1691. Mariée à Québec, le 24 octobre 1712, à Joseph Lemieux, fils de Guillaume Lemieux et d'Élisabeth Langlois, de Notre-Dame de l'Assomption de Berthier. Madame Lemieux décéda à Berthier le 10 avril 1762.

5. Marie-Joseph Franquelin né à Québec le 7 avril 1693.² Cet enfant, au départ de sa mère pour la France, fut confié aux soins de Gervais Beaudoin. En 1725, un jeune Franquelin était cadet à bord du vaisseau du roi le *Chameau*. On voit par une lettre du roi à MM. de Vaudreuil et de Chazel du 29 mai 1725 qu'il leur envoyait une lettre par le jeune Franquelin. Le cadet Franquelin devait être Marie-Joseph Franquelin, fils de l'hydrographe Franquelin.

Il nous reste à donner la liste des cartes levées par Franquelin. Les ouvrages de MM. HARRISSE, *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France*; MARCEL, *Cartographie de la Nouvelle-France*, et J.-EDMOND ROY: *Rapport sur les Archives de France relatives à l'histoire du Canada*, nous ont beaucoup aidé pour retracer les vingt cartes connues de Franquelin:

1. Carte du golfe et du fleuve St.-Laurent avec le Canada jusqu'aux lacs, 1678. Franquelin (HARRISSE, n° 207; ROY, p. 286.)

2. Carte générale de la France septentrionale, contenant la découverte du pays des Illinois faite par le sieur Jolliet, Joannes-Ludovicus Franquelin *pinxit*. "A Monseigneur Colbert, conseiller du Roy en son Conseil Royal, ministre et secrétaire d'État, commandeur et grand trésorier de Sa Majesté, par son très humble, très obéissant et très fidèle serviteur Duchesneau, intendant de la Nouvelle-France (1681). 1 m. x 0 m. 78.³ (HARRISSE, n° 214; ROY, p. 258.)

3. Carte contenant une partie du Canada et les terres qui s'étendent depuis 44 jusqu'à 61° de latitude, et de longitude depuis 246 jusqu'à 297. Cette carte est une des quatre parties de la description générale du Canada et des terres qui s'étendent depuis 27 degrés jusqu'à 338 de long. A Québec en la Nouvelle-France, le 10 septembre 1681, par Jean-Louis Franquelin. 1 m. x 0 m. 68. (HARRISSE, n° 216; ROY, p. 256.)

¹ Contrat de mariage devant Barbel, notaire à Québec, le 13 mai 1730.

² Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, vol. 1er, p. 241) dit Marie-Josephette mais c'est Marie-Joseph qu'il faut lire.

³ L'Université Laval, de Québec, possède une très belle copie de cette carte.

4. Carte de la Nouvelle-France et des terres qui s'étendent depuis 44 jusqu'à 61 degré de latitude. A Québec, par J(ean) L(ouis) F(rançois) F(ranquelin), 1681. 1 m. x 0 m. 68. (Harrisse, n° 217; Roy, p. 256.)

5. Partie de l'Amérique septentrionale. depuis 27 jusqu'à 44 degré de lat. et depuis 269 degré de longitude jusqu'à 300, prenant le premier méridien aux Iles Açores. A Québec en la Nouvelle-France, par Jean-Louis Franquelin, 1681. 1 m. x 0 m. 68. (Harrisse, n° 218; Roy, p. 256.)

6. Carte contenant une partie de l'Amérique septentrionale, depuis 27 jusqu'à 44 degré de lat. A Québec, par Jean-Louis Franquelin, 1681. 1 m. x 0 m. 68. (Harrisse, n° 215; Roy, p. 256.)

7. Carte du fort St.-Louis de Québec par Jean-Baptiste-Louis Franquelin, 1683.¹ (Marcel, n° 14; Harrisse, nos 220 et 347; Roy, p. 276.)

8. Plan géométrique de la basse-ville de Québec avec partie de la haute ville pour connaître la disposition du lieu et faire voir l'augmentation qui s'en peut faire jusqu'à la basse marée, comme il se distingue aisément par ces alignements tirés en petits points vides. Par Jean-Baptiste-Louis Franquelin, 1683. 0.35 x 0.35. (Marcel, n° 13; Harrisse, nos 221, 346; Roy, p. 276.)

9. Carte de la Louisiane ou des voyages du Sr de La Salle et des pays qu'il a découverts depuis la Nouvelle-France jusqu'au Golfe Mexique, les années 1679, 80, 81 et 82, par Jean-Baptiste-Louis Franquelin, l'an 1684.

L'original de cette carte conservé aux Archives de la Marine à Paris est maintenant perdu. Une copie fac-simile faite pour l'historien Francis Parkman se trouve dans la bibliothèque de l'université Harvard, à Cambridge, Mass., É.-U.²

10. Carte du grand fleuve St.-Laurent, dressée et dessinée sur les mémoires et observations que le Sr Jolliet a très exactement faites en barque et en canot en 46 voyages, pendant plusieurs années, par Jean Baptiste Louis Franquelin, 1685. (Harrisse, n° 229; Roy, p. 287.)

11. Amérique septentrionale comparée, corrigée et augmentée sur les journaux, mémoires et observations les plus justes qui en ont

¹ Ceci n'est pas une carte, mais une perspective cavalière très finement dessinée, avec luxe de cartouches ingénieux. La lettre est particulièrement soignée. Dans le coin supérieur gauche se trouve ajoutée par une main étrangère, la date 25 bré 1683. (Note de J. E. R.)

² Une réduction de cette carte a été publiée au frontispice du volume LXIII de l'ouvrage de Reuben-Gold Thwaites, *The Jesuit Relations and allied Documents*.

été faites, en l'année 1685 et 1686, par plusieurs particuliers, par J. Baptiste-Louis Franquelin. G. du Roy. Dédiée à Monseigneur le marquis de Seignelay, par J.-Baptiste-Louis Franquelin, maistre d'idrographie pour le Roy à Québec. Carte coloriée aux armes de Seignelay, 1 m. 01 x 0 m. 93. (Roy, pp. 256 et 833.)

12. Carte générale du Voyage que Monsr De Meulles, Intendant de la Justice, Police et Finances de la Nouvelle-France a fait (en Acadie) par ordre du Roy, et commencé le 9 Nov. (1685) et finy le 6^e juillet 1686. (Roy, p. 553.)

13. Le lac Ontario avec les lieux circonvoisins et particulièrement les cinq nations iroquoises. L'année 1688. Coloriée. 0 m. 45 x 0 m. 31. (Harrisse, n^o 239, Roy, p. 269.)

14. Carte de l'Amérique septentrionale depuis le 25 jusqu'au 65^e deg. de latt. et environ 140 et 235 deg. de longitude, contenant les pays de Canada ou Nouvelle-France, la Louisiane, la Floride, Virginie, Nelle Suède, Nelle York, Nelle Angleterre, Acadie, isle de Terre-neuve, etc., le tout très fidèlement dressé, conformément aux observations que l'auteur a faittes luy-même pendant plus de 16 années, par l'ordre des gouverneurs et intendants du pays. . . . En l'année 1688, par Jean-Baptiste-Louis Franquelin, hydrographe du Roy à Québec en Canada. Carte coloriée aux armes du Roi; dans un cartouche au bas de la carte: "Québec comme il se voit du côté de l'est."¹ 1 m. 60 x 1 m. 05. (Roy, pp. 257 et 834.)

15. Carte de la ville et des environs de Boston par Franquelin, 1693, vérifiée par le Sr de la Motte (Roy, pp. 296 et 830.)

16. Carte de l'Amérique septentrionale, entre 27 et 64 degréz de lattitude et environ 250 et 340 de longitude, où est compris les pays de la Nouvelle-France, Nouvelle-Angleterre, Virginie, Caroline, Floride, et tous les environs du grand fleuve Mississipi, etc. Le tout très correctement et très exactement dressé sur ce qu'en a vu l'auteur et sur les justes et fidels mémoires et relations qu'il a eu soin de recueillir depuis plus de douze années de gens experts. Par Jean-Baptiste-Louis Franquelin. Dessignée et écrite par F. de la Crois." Légendes historiques sur les différents établissemens européens (8d). 4 sections, ds 0 m. 87 x 0 m. 49. (Harrisse, n^o 223, Roy, p. 257.)

17. Carte de l'Amérique septentrionale, entre les 25 et 65 degréz de lattitude et depuis environ les 240 jusqu'aux 340 de long. Contenant les pays de la Nelle-France, la Louisiane, Floride, Virginie, Nelle Yorke, Nelle Angleterre, Acadie, etc. Le tout très exactement

¹ Ce cartouche a été reproduit dans la carte de la Nouvelle-France de M. P.-M.-A. Genest.

dressé conformément aux observations que l'auteur en a faites lui-même sur les lieux, et suivant les mémoires et relations qu'il a eu soin de recueillir pendant près de 17 années, de tous les voyageurs qui ont parcouru ces contrées qu'il a confrontés les uns avec les autres par l'ordre des gouverneurs et intendants, avant d'en dresser cette carte pour présenter en Cour, par Jean-Baptiste-Louis Franquelin. "Québec, vue du Nord-Ouest" (10 x 2) et "Québec, comme il se voit du côté de l'est" (10 x 3). 4 sections de 0 m. 78 x 0 m. 50 chacune. (Harrisse, n° 240; Roy, p. 258.)

18. Partie de l'Amérique septentrionale, où est compris la Nouvelle-France, Nouvelle-Angleterre, N-Albanie et la N. York, la Pensilvanie, Virginie, Caroline, Floride, et la Louisiane, le Golfe Mexique et les îles qui bordent à l'Orient, etc. Par Jean-Baptiste-Louis Franquelin, géographe du Roy, 1699. "Vue de Québec" et repas indien (12-3) 2 m. 60 x 1 m. 72, en quatre sections de 0 m. 65 x 0 m. 43. (Harrisse, n° 258; Roy, p. 258.)

19. Carte du pays des Iroquois, par J(ean) B(aptiste) L(ouis) F(ranquelin), hydrographe du Roy, Coloriée, 0 m. 45 x 0 m. 32. (Harrisse, n° 213; Roy, p. 269.)

20. Carte générale de la Nouvelle-France dans l'Amérique septentrionale où est encore compris la Nouvelle-Angleterre, la Nouvelle-York, la Nouvelle-Albanie, la Pensilvanie, la Virginie et la Floride. A Monseigneur, Monseigneur le comte de Pontchartrain, ministre et secrétaire d'état, par son très humble, très obéissant et très fidèle serviteur, Franquelin, 1708. "Résultat, dit l'auteur, de vingt années d'applications et de soins à parcourir le pais qu'elle contient." Aux armes de Pontchartrain. 0 m. 53 x 0 m. 44. (Harrisse, n° 248; Roy, p. 272.)